



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
LIMITEE

T/L.38  
1er mars 1950

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

INDEX UNIT  
5 APR 1950  
DISTR. DOUBLE  
12/11/50

Sixième session

Point 19 de l'ordre du jour

QUESTION D'UN REGIME INTERNATIONAL POUR LA REGION  
DE JERUSALEM ET DE LA PROTECTION DES LIEUX SAINTS,  
PROJET DE STATUT DE JERUSALEM

Argentine: Amendement à l'article 7

Ajouter, à la fin de la proposition des Philippines (T/L.32) les paragraphes ci-dessous:

"22. Chacun a droit à la sécurité sociale, et doit pouvoir bénéficier, conformément au caractère spécial du régime international institué par le présent Statut, des droits économiques, sociaux et culturels qui sont indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité.

23. (1) Chacun a droit au travail, au libre choix de son emploi, à des conditions de travail justes et satisfaisantes, et à la protection contre le chômage.

(2) Chacun, sans aucune distinction, a droit à un salaire égal pour un travail égal.

(3) Quiconque travaille a droit à une rémunération juste et satisfaisante qui lui assure, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à sa dignité humaine, et que compléteront au besoin d'autres moyens de protection sociale.

(4) Chacun a le droit de fonder des syndicats pour la défense de ses intérêts, ou d'y adhérer.

24. Chacun a droit au repos et aux loisirs, ainsi qu'à des heures de travail d'une durée maximum raisonnable et à des congés payés périodiques.

25. (1) Chacun a droit à un niveau de vie suffisant pour lui assurer, ainsi qu'à sa famille, la santé et le bien-être, notamment les vivres, les vêtements, les soins médicaux et les services sociaux nécessaires; il a également droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou d'indigence due à d'autres circonstances indépendantes de sa volonté.

(2) La maternité et l'enfance ont droit à des soins spéciaux et à une aide particulière. Tous les enfants, légitimes ou non, bénéficieront de la même protection sociale."